



RHÔNE-ALPES

Synthèse
de territoire

www.insee.fr/rhone-alpes

N° 4 - avril 2011

Le territoire du Parc Naturel Régional (PNR) des Baronnies Provençales est un territoire attractif. Le nombre des habitants permanents comme celui des résidences secondaires ne cessent d'augmenter. Cet accroissement de la population crée des enjeux importants pour le territoire : d'une part, maintenir la cohésion sociale, les nouveaux habitants étant souvent plus aisés que les anciens, d'autre part préserver l'environnement et le cadre de vie, principal facteur d'attractivité. Pour les acteurs locaux, à ces enjeux s'en ajoute un autre d'ordre économique. L'économie du territoire doit offrir des emplois aux nouveaux actifs afin d'éviter la montée du chômage et l'augmentation des déplacements domicile-travail. Pour conforter la base économique, le maintien des filières agricoles est primordial.

Maud Coudène

Ce numéro de La Lettre-Analyses est téléchargeable à partir du site Internet www.insee.fr/rhone-alpes, à la rubrique « Publications ».

Les Baronnies Provençales : un territoire attractif qui doit conforter sa base économique

Le territoire des Baronnies¹ est un territoire de moyenne montagne, qui s'étend sur deux régions : Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Sa partie rhônalpine, 70 % de sa superficie, se situe dans l'extrême sud-est de la Drôme. Celle située en PACA englobe les pays du Buëch dans le département des Hautes-Alpes, excepté les territoires situés à l'extrême est (canton d'Aspres-sur-Buëch et certaines communes du canton de Veynes).

Il s'articule autour de trois communes-pôles : Nyons, Buis-les-Baronnies et Laragne-Montéglin. Elles regroupent à elles seules un tiers des habitants et la moitié des emplois.

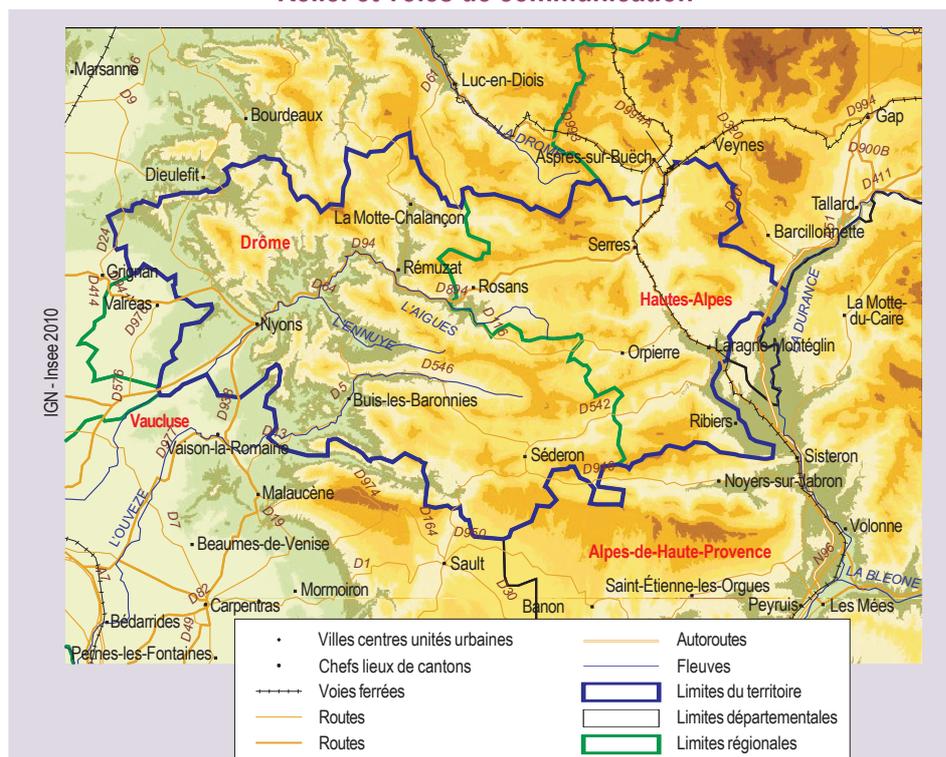
¹ Le périmètre du territoire des Baronnies retenu est celui sur lequel un projet de PNR est actuellement à l'étude (cf. encadré "périmètre de l'étude").

Dans cette étude, le territoire des Baronnies est comparé à une zone de référence composée des Parcs Naturels Régionaux (PNR) de Rhône-Alpes².

Les Baronnies sont plus étendues et moins peuplées que les PNR de la zone de référence. La densité avoisine 17 habitants au km². Dans le cœur du territoire, elle descend à 5 habitants au km².

² Pour chacune des synthèses, le territoire étudié est comparé à un territoire dit de "référence", englobant à la fois le territoire étudié et des territoires ayant des caractéristiques similaires. Un projet de PNR étant en cours dans les Baronnies, ce territoire est comparé au territoire composé de l'ensemble des "PNR de Rhône-Alpes". Ce territoire de référence est constitué des communes des Baronnies et des PNR des Monts de l'Ardèche, du Vercors, du Pilat, de la Chartreuse, des Bauges et du Haut-Jura.

Relief et voies de communication



Un territoire peu dense et isolé

Carte d'identité du territoire

	Baronnies provençales		Référence		Région
	1999	2006	1999	2006	2006
Population	36 034	38 877	372 381	408 588	6 065 948
Poids dans la région (%)	0,6	0,0	6,6	0,1	
Densité (hab./km ²)	15	17	37	40	139
Nombre de communes	130	130	588	588	2 879
dont % en EPCI (*)	89,2	93,1	61,2	92,2	89,9
Part de la population dans l'espace à dominante urbaine (%)	0,0	0,0	51,5	52,6	85,8
Part des moins de 25 ans (%)	25,6	24,2	30,4	29,3	32,0
Part des 65 et plus (%)	24,2	25,2	16,9	17,3	15,8
Indice jeunesse (moins de 25 ans / 65 ans et plus)	1,1	1,0	1,8	1,7	2,0

(*) composition des EPCI au 1^{er} janvier 2000

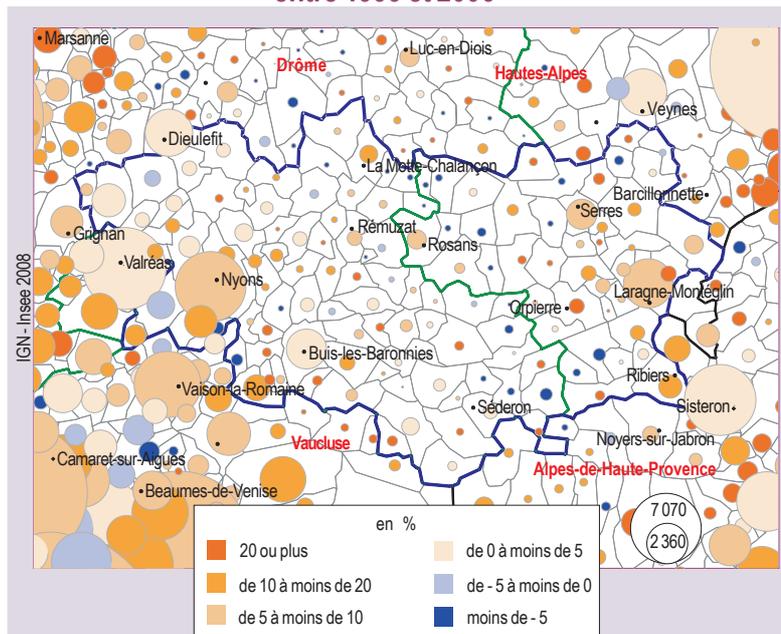
Sources : Insee, Recensements de la population 1999 et 2007 (exploitation principale) - Direction Générale des Collectivités Locales

Le territoire est rural et isolé. Aucune de ses communes n'appartient à l'espace à dominante urbaine, ce qui n'est pas le cas des autres PNR. De plus, toutes ses communes sont à plus d'une demi-heure d'une ville de plus de 10 000 habitants.

En 2007, les Baronnies comptaient 38 900 habitants. Entre 1999 et 2007, la population a augmenté dans 80 % des communes. Cette dynamique démographique, qui concerne l'ensemble du territoire, est récente.

Entre 1962 et 2007, la population a augmenté de 30 %, soit un gain de 9 500 habitants. Cet accroissement démographique a principalement concerné l'ouest des Baronnies, les cantons de Nyons, de Buis-les-Baronnies et de Grignan³ ayant gagné à eux seuls 8 000 habitants. Les cantons du centre du territoire ont un niveau de population proche de celui des années 60, leur population ayant diminué jusqu'au début des années 90, voire 1999 pour certains. A l'est, les cantons de Laragne-Montéglin³ et de Ribiers ont respectivement gagné 650 et 700 habitants.

Nombre d'habitants en 2006 et évolution de la population entre 1999 et 2006

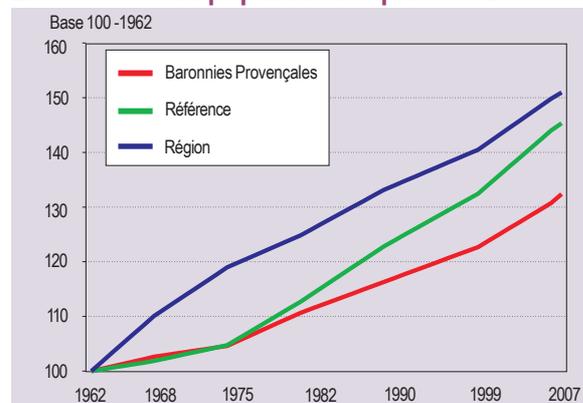


Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2006

En 2007, les Baronnies comptaient 38 900 habitants. Entre 1999 et 2007, la population a augmenté dans 80 % des communes. Cette dynamique démographique, qui concerne l'ensemble du territoire, est récente.

³ Ne sont prises en compte que les communes du canton faisant partie du périmètre de l'étude (voir encadré "Périmètre de l'étude").

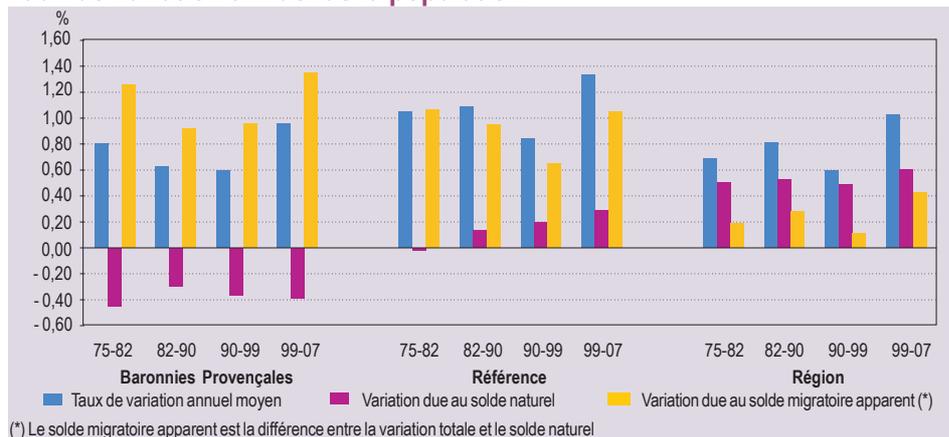
Évolution de la population depuis 1962



Source : Insee, Recensements de la population

La croissance de la population se concentre à l'ouest

Taux de variation annuelle de la population



(*) Le solde migratoire apparent est la différence entre la variation totale et le solde naturel

Sources : Insee - Recensements de la population

Flux migratoires* par âge et par catégorie socioprofessionnelle entre 2001 et 2006

Par âge	Arrivées	Départs	Solde	Solde en % de la population (en l'absence de migrations)
5 à 14 ans	779	525	255	+ 6,4
15 à 19 ans	249	487	-238	- 10,9
20-29 ans	955	1 149	-194	- 6,2
30-39 ans	1 113	750	363	+ 9,1
40-54 ans	1 189	730	459	+ 6,0
55-64 ans	965	327	638	+ 13,6
65 ans et plus	806	487	319	+ 3,4
Ensemble	6 056	4 453	1 603	+ 4,6

Par CS (plus de 15 ans)	Arrivées	Départs	Solde	Solde en % de la population (en l'absence de migrations)
Agriculteurs exploitants	88	23	65	+ 4,1
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	280	125	155	+ 11,0
Cadres et professions intellectuelles supérieures	387	243	145	+ 13,1
Professions intermédiaires	860	582	278	+ 9,9
Employés	867	694	173	+ 4,0
Ouvriers	752	489	263	+ 7,4
Retraités	1 399	625	774	+ 7,1
Étudiants et élèves	219	714	-495	- 23,4
Autres inactifs	557	364	194	+ 6,7
Ensemble	5 409	3 857	1 552	+ 5,1

* Il s'agit des migrations internes au territoire français (France métropolitaine + DOM). Elles ne tiennent donc pas compte des échanges avec l'étranger.

Source : Insee, Recensement de la population 2006 (exploitation complémentaire)

Une dynamique démographique soutenue uniquement par les migrations

Avec un taux de variation annuel moyen de + 0,95 % entre 1999 et 2007, la croissance de la population dans les Baronnies reste un peu plus faible que dans la zone de référence (+ 1,17 %). Ce retard s'explique par le fait que la dynamique démographique du territoire n'est soutenue que

par les migrations, le solde naturel (différence entre les naissances et les décès) étant négatif. Cette tendance perdure depuis au moins les années 70 et est générale sur l'ensemble du territoire. Elle tend même à s'accroître ces dernières années. Le solde naturel est passé de - 110 personnes par an durant les années 80 et 90 à - 145 entre 1999 et 2007. De son côté, le solde migratoire apparent est passé de + 320 personnes à + 500 sur la même période.

Ce déficit des naissances sur les décès s'explique par la répartition par âge de la population. 32 % des habitants ont plus de 60 ans. Dans la zone de référence, ils ne pèsent que 23 %. Leur part va probablement augmenter dans les prochaines années puisque leur effectif croît plus vite que celui du reste de la population (entre 1999 et 2007, l'effectif des plus de 60 ans a augmenté de 10 % contre 7 % pour l'ensemble de la population). Parmi les plus de 60 ans, c'est la tranche des plus de 75 ans qui augmente le plus rapidement. Leur nombre a connu une hausse de 21 % depuis 1999, alors que la croissance des 60-74 ans n'a été que de 4 %.

De leur côté, les migrations ont un impact direct sur la structure sociale de la population et sur le marché du travail.

Les migrations renforcent le poids des actifs et des retraités au détriment des jeunes de 15 à 24 ans. Le solde migratoire est négatif pour cette classe d'âge. Il correspond au départ des élèves et des étudiants. De leur côté les actifs et les retraités qui s'installent renforcent leur poids dans la population. Parmi les actifs récemment installés, 13 % sont des cadres ou des professions intellectuelles supérieures, 26 % des professions intermédiaires et 3 % des agriculteurs. Parmi les actifs "stables", déjà installés il y a 5 ans sur le territoire, ces parts s'élèvent respectivement à 7 %, 18 % et 12 %. Pour les retraités, le même phénomène s'observe. Le poids des anciens cadres ou professions intermédiaires est plus important parmi les nouveaux arrivants que parmi les retraités installés depuis plus de 5 ans sur le territoire.

L'arrivée de nouveaux résidents modifie également le marché du travail. Sur les 3 400 actifs arrivés depuis moins de 5 ans sur le territoire, 650 sont au chômage. Ils représentent un tiers des chômeurs des Baronnies. En outre, les nouveaux arrivants qui occupent un emploi sont 40 % à travailler en dehors du territoire, développant ainsi les flux de déplacements domicile-travail. Parmi les "stables", cette part s'élève à 22 %.

En 2007, les Baronnies comptent 27 600 logements. Leur nombre a doublé depuis 1968. Cette augmentation est le résultat de l'augmentation de la population, de la diminution du nombre moyen de personnes par logement qui est passé de 3 à 2 et de l'attrait touristique du territoire. Ce dernier phénomène se concrétise

Les caractéristiques des logements

	Baronnies Provençales			Référence	
	Nombre	Part en %	Évolution 1999/2007 en %	Part en %	Évolution 1999/2007 en %
Résidences principales	17 653	64,0	+ 13,6	70,4	+ 14,9
Résidences secondaires	7 915	28,7	+ 17,1	22,6	+ 5,3
Logements occasionnels	274	1,0	+ 17,6	0,7	- 3,7
Logements vacants	1 743	6,3	- 0,5	6,2	+ 11,6
Ensemble des logements	27 585	100,0	+ 13,6	100,0	+ 12,2

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2007 (exploitation principale)

Les caractéristiques des résidences principales

	Baronnies Provençales			Référence	
	Nombre	Part en %	Évolution 1999/2007 en %	Part en %	Évolution 1999/2007 en %
Les résidences principales par type					
Maisons	13 035	73,8		69,4	
Appartements	4 338	24,6		29,7	
Autres	280	1,6		0,9	
Les résidences principales par statut d'occupation					
Propriétaires	11 224	63,6	+ 19,6	67,2	+ 22,5
Locataires de logement vide non HLM	4 510	25,5	+ 18,6	18,4	+ 12,4
Locataires d'un logement vide HLM	765	4,3	- 4,8	9,2	+ 6,3
Locataires d'un logement meublé	297	1,7	+ 25,4	1,8	+ 9,5
Logés gratuitement	857	4,9	- 34,6	3,4	- 37,9
Ensemble des résidences principales	17 653	100,0	+ 11,6	100,0	+ 13,0

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2007 (exploitation principale)

Des migrations qui modifient la structure sociale de la population

Une forte augmentation du nombre de logements, en particulier des résidences secondaires

Une augmentation du parc de logements qui n'empêche pas la hausse des prix de l'immobilier

par l'accroissement du nombre de résidences secondaires. Selon les parties du territoire, cet accroissement a été plus ou moins fort. Dans les cantons de Nyons, Buis-les-Baronnies, Grignan⁴ et Ribiers, le nombre de logements a plus que doublé alors que dans les autres, il n'a progressé que de moitié.

Sur les 14 000 logements supplémentaires que compte le territoire depuis 1968, les deux tiers correspondent à des résidences principales et un tiers à des résidences secondaires. Le nombre de ces dernières a ainsi été multiplié par 3,5 depuis la fin des années 60. Cette augmentation du nombre de logements touristiques est plus forte que dans la zone de référence où leur effectif a été multiplié par 2,5.

En 2007, 30 % des logements du territoire sont des résidences secondaires. Ces dernières années, cette part a continué d'augmenter alors que dans la zone de référence elle tend à diminuer. Dans les Baronnies, le territoire se scinde en deux. Côté Drôme, la part des résidences secondaires continue de s'accroître alors que dans les Hautes-Alpes, elle se réduit.

La hausse du nombre de logements soulève des enjeux environnementaux pour les Baronnies (mitage des paysages, difficulté pour certaines communes d'alimenter en eau tous leurs habitants l'été) mais aussi sociaux. L'augmentation du nombre de logements n'empêche pas la montée des prix de l'immobilier. Une étude⁵ menée par l'Association

départementale d'information sur le logement (Adil) en 2005, indique que les prix de l'immobilier dans les Baronnies sont très élevés, notamment dans le secteur de Nyons, par rapport au reste de la Drôme.

Les cantons de Nyons et de Buis-les-Baronnies sont parmi les territoires les plus chers de la Drôme. Même à Séderon, qui est un canton plus épargné par la spéculation immobilière du fait de son éloignement, les prix immobiliers sont au-dessus de la moyenne nationale pour certains types de constructions. Le prix moyen du m² des maisons de caractère s'élève, dans ce canton, à 2 558 euros contre 1 862 dans le reste du département. Le prix élevé de l'immobilier se trouve en décalage avec le fait que les revenus des habitants du territoire sont plus faibles que les revenus des habitants de la Drôme et de la zone de référence.

En 2007, le revenu net imposable moyen annuel par foyer fiscal est de 17 900 euros, dans les Baronnies, contre 22 900 dans la zone de référence. Une partie de cet écart résulte du poids important des pensions et des retraites dans la composition des revenus fiscaux des ménages (38 % dans les Baronnies contre 24 % dans la zone de référence). Globalement, la part des personnes à bas revenus⁶ atteint 20 % dans les Baronnies contre 11 % dans la zone de référence. Ces personnes à bas revenus vivent plus souvent seules que dans la zone de référence (47 % contre 40 %) et elles touchent moins de minima sociaux (57 % contre 63 %). Autre différence majeure : seulement 9 % d'entre elles vivent dans un logement HLM contre 21 % dans la zone de référence. La part du logement social atteint seulement 4 % dans les Baronnies contre 9 % dans la zone de référence.

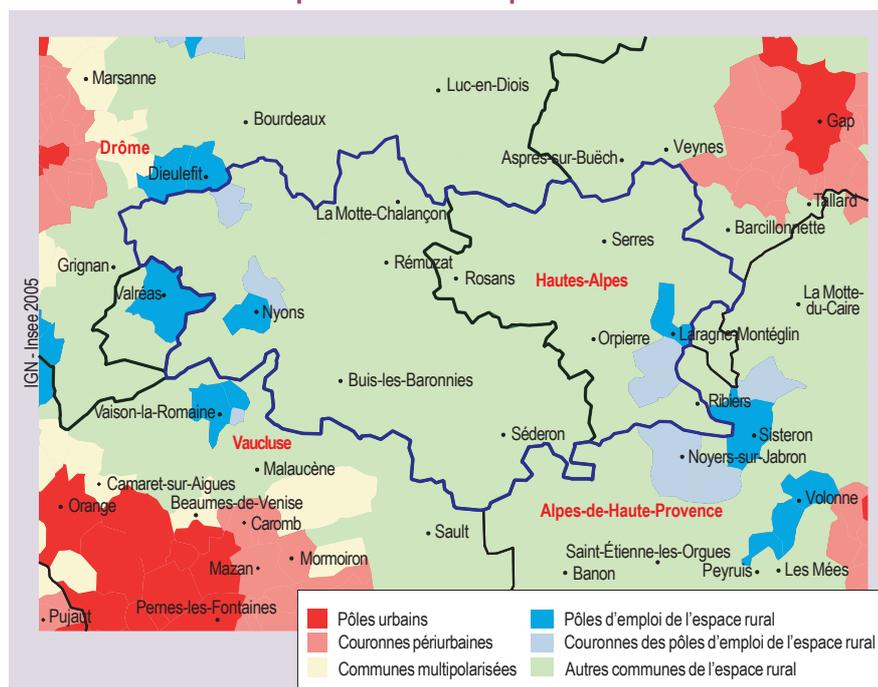
Cette forte présence des personnes à bas revenus s'explique par une situation sur le marché du travail plus tendue que dans la zone de référence. Elle est à relier au poids important du secteur de l'économie sociale et solidaire. Ce secteur offre des emplois, mais ils sont souvent plus précaires, à temps partiel et moins rémunérateurs que dans d'autres secteurs économiques.

Nyons, Lagny-Montéglin et Buis-les-Baronnies sont les trois principaux pôles de services présents sur le territoire. Ils regroupent la plupart des services de la gamme dite "intermédiaire", comme par exemple les collèges, les supermarchés et commerces de détail spécialisés. En termes d'accès aux équipements, l'existence de ces trois pôles

⁴ Communes du canton présentes dans le périmètre de l'étude.

⁵ Analyse des difficultés d'accès au foncier et au logement dans la Drôme - Octobre 2005 - Association départementale d'information sur le logement (Adil) de la Drôme.

Espace urbain et espace rural



Source : Insee, Recensement de la population 1999

⁶ Le champ d'étude pour la population à bas revenus se limite aux foyers allocataires Caf dont l'individu de référence a moins de 65 ans, n'est ni agriculteur, ni étudiant, ne relève d'aucun régime spécial et dont le conjoint (s'il existe) a moins de 65 ans. La population agricole n'étant pas prise en compte, il est possible que la part des bas revenus soit encore plus importante sur le territoire des Baronnies.

Ménages selon la catégorie sociale de la personne de référence

En %	Baronnies Provençales		Référence		Région	
	1999	2007	1999	2007	1999	2007
Agriculteurs exploitants	7,5	6,2	3,0	2,4	1,3	1,0
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	7,0	6,5	7,1	6,5	5,9	5,3
Cadres et professions intellectuelles supérieures	4,1	5,1	7,5	9,7	9,5	11,6
Professions intermédiaires	8,5	10,2	13,8	15,1	15,4	16,1
Employés	9,4	9,4	8,9	9,2	10,6	10,9
Ouvriers	15,1	14,1	21,4	19,0	20,3	18,0
Retraités	40,4	43,6	32,4	34,1	28,8	31,2
Étudiants et élèves	0,2	0,2	0,5	0,3	2,6	2,1
Autres inactifs	7,9	4,7	5,3	3,7	5,7	4,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2007 (exploitation complémentaire)

Revenus annuels moyens et composition du revenu

En euros de 2007	Baronnies Provençales		Référence		Région	
	2006	2007	2006	2007	2006	2007
Revenu annuel moyen par foyer fiscal	17 780	17 861	22 343	22 829	23 081	23 417
Foyer fiscaux non imposés (en %)	57,7	57,0	46,2	45,0	43,8	42,5
Revenu annuel par foyer fiscal imposé	29 896	29 904	32 487	33 027	33 054	33 189
Part des pensions et retraites dans le revenu fiscal - en %		37,5		23,6		22,6

Sources : Insee - DGFIP - Revenus des foyers fiscaux

De fortes fragilités sociales

Un territoire qui s'organise autour de trois pôles d'équipements

est indispensable, du fait des contraintes géographiques des Baronnies. Elle permet à 80 % des habitants de résider à moins de 15 minutes de l'un de ces trois pôles.

Le territoire compte également dix pôles de services de la gamme de proximité. Ils regroupent un ensemble de services de la vie quotidienne comme les boulangeries, les écoles primaires ou les pharmacies. Ils se répartissent sur l'ensemble des cantons, excepté Rémuzat et Orpierre. Ils

créent ainsi un réseau de services de proximité nécessaire pour la population vivant dans le centre du territoire.

Par contre, le territoire ne possède pas de pôle de services de la gamme supérieure. Il dépend pour cela de communes extérieures au territoire telles que Vaison-la-Romaine et Valréas à l'ouest et Sisteron et Gap à l'est. Parmi les équipements de cette gamme absents du territoire, on peut citer le lycée professionnel, la maternité et l'agence de travail temporaire.

Les établissements les moins accessibles aux habitants des Baronnies sont, la plupart du temps, des établissements sanitaires et sociaux qui concernent la petite enfance. Par exemple, tous les habitants du territoire sont à plus d'une demi-heure d'un centre d'aide sociale à l'enfance et la moitié des futures mères met plus d'une demi-heure pour accéder à une maternité. Cette situation pourrait être un frein à l'installation d'une population plus jeune du fait d'un manque de certains équipements.

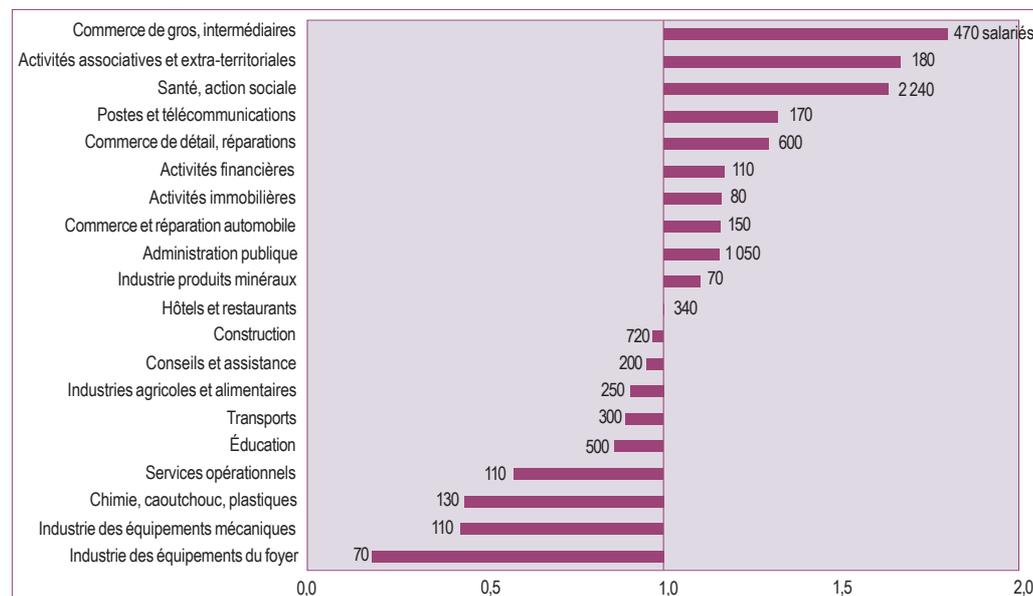
À l'inverse, les établissements pour adultes handicapés, les hébergements, les soins à domicile et les services d'aides pour les personnes âgées sont bien implantés sur le territoire et donc rapidement accessibles. Cette organisation des établissements sanitaires et sociaux spécialisés est conforme à une demande mise en évidence par la pyramide des âges observée dans les Baronnies.

Le nombre d'actifs augmente régulièrement sur le territoire. Il est passé de 13 500 en 1990 à 16 200 en 2007. Le nombre d'emplois croît également, mais de façon insuffisante pour équilibrer localement le marché du travail. En 2007, le territoire offrait

12 900 emplois, soit un emploi pour 1,25 actifs. Ce déséquilibre conduit simultanément au développement des déplacements domicile-travail et à la hausse du chômage.

Les déplacements domicile-travail sont encore peu élevés sur le territoire. Un quart des actifs ayant un emploi travaille à l'extérieur du territoire. Cette proportion est faible comparativement à la zone de référence où elle atteint 54 %. Mais ces moindres déplacements domicile-travail s'expliquent par l'isolement du territoire. Les Baronnies sont situées à l'écart de grandes agglomérations à l'inverse d'autres PNR tels que le Pilat ou les Bauges. Pour ces derniers territoires, les deux tiers des actifs qui occupent un emploi travaillent à l'extérieur. La conséquence directe de cet isolement est que, pour conserver des actifs, le territoire des Baronnies doit créer des emplois

Spécificité du tissu productif des Baronnies Provençales par rapport à la zone de référence en 2007



Indice de spécificité (rapport entre la part de l'emploi du secteur dans le territoire et la part dans la zone de référence)

Lecture : le secteur du commerce de gros et intermédiaires présente une forte spécificité dans les Baronnies Provençales (1,8 par rapport à la zone de référence), pour un effectif total de 470 salariés.

Source : Insee, Clap 2007 (champ complet hors agriculture et défense)

Des équipements adaptés à une population plutôt âgée

Un territoire isolé qui doit conforter sa base économique

Une économie de plus en plus présente

4 emplois sur 10 dans la santé, l'action sociale, l'administration publique et l'éducation

Un tourisme qui crée peu d'emplois directs

Marché du travail

15 ans et plus	1999			2007		
	Baronnies Provençales	Référence	Région	Baronnies Provençales	Référence	Région
Actifs ayant un emploi	12 676	153 777	2 308 240	14 249	176 138	2 616 799
<i>Dont salariés</i>	8 934	127 657	2 017 413	10 212	148 149	2 301 893
<i>Dont non salariés</i>	3 742	26 120	290 827	4 037	27 989	314 906
Chômeurs	1 856	15 818	286 935	1 951	16 191	272 555
% chômeurs dans population active	12,7	9,3	11,0	12,0	8,4	9,4

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2007 (exploitation principale)

par un développement endogène, ne pouvant compter sur l'apport de grandes agglomérations comme en bénéficient d'autres PNR.

L'excédent des actifs sur les emplois n'étant compensé qu'en partie par les déplacements domicile-travail, le chômage est élevé dans les Baronnies. Au sens du recensement, il concerne 12,1 % des actifs contre 8,4 % dans la zone de référence en 2007. En revanche, entre 2007 et 2009, la relative autonomie du territoire fait que la crise économique a eu moins d'impact dans les Baronnies que dans la zone de référence. Le nombre de demandeurs d'emploi n'a augmenté que de 7 % seulement contre de 38 % dans les autres PNR. La montée du chômage se localise particulièrement dans la partie drômoise du territoire, zone qui a connu des fermetures d'établissements durant cette période.

Depuis les années 80, le poids des activités présentes, c'est à dire au service des résidents permanents ou des touristes, est de plus en plus important. La part des emplois de cette sphère est passée de 53 % en 1982 à 67 % en 2007. L'économie présente s'est développée dans deux domaines d'activités : d'une part, les secteurs de la santé, de l'action sociale, de l'administration publique et de l'éducation qui répondent aux besoins de la population locale, et, d'autre part, les activités liées au tourisme. Dans la sphère non présente, la moitié des emplois relèvent de l'agriculture.

Au sein du territoire, des disparités importantes existent entre les cantons. La sphère présente concerne plus des trois quarts des emplois dans le canton de Nyons et dans ceux des Hautes-Alpes, excepté Ribiers. Dans les autres cantons drômois, le poids encore très important de l'agriculture et la présence d'établissements industriels expliquent

le maintien d'une économie productive encore importante (49 % des emplois pour celui de Séderon).

43 % des emplois dans les Baronnies appartiennent aux secteurs de la santé, de l'hébergement médico-social et de l'action sociale, de l'administration publique et de l'éducation. Dans la zone de référence, cette part s'élève à 34 %. Les dix plus grands établissements du territoire exercent, sans exception, leur activité dans ces secteurs. Les trois plus importants sont le centre hospitalier spécialisé à Laragne-Montéglin, la clinique pneumologie "Les Rieux" à Nyons et la commune de Nyons.

Ces mêmes secteurs économiques se démarquent par le poids prépondérant de l'emploi public : 90 % des emplois dans l'éducation et 72 % dans la santé.

La part des emplois dans le tourisme avoisine les 5 % ; part très faible en comparaison avec les grandes zones touristiques de Rhône-Alpes⁷ comme, par exemple, les zones touristiques de l'Ardèche méridionale (14 % des emplois) ou du Haut-Chablais (54 % des emplois). Avec 126 lits touristiques pour 100 habitants (contre 84 dans la zone de référence), la vocation touristique du territoire des Baronnies est pourtant bien réelle. Ce faible poids des emplois dans l'activité touristique s'explique en partie par la place prépondérante des résidences secondaires dans l'offre d'hébergement. Les hôtels et les campings ne représentent respectivement que 1,4 % et 17,5 % des capacités d'accueil touristique.

Le tourisme est pourtant un enjeu important pour le territoire puisque les propriétaires et les locataires

⁷ Insee, La Lettre Analyses n° 70, "Le tourisme emploie 4,6 % des salariés de Rhône-Alpes", mars 2007.

Déplacements domicile-travail

Ensemble des actifs*	1999		2007	
	Nombre	%	Nombre	%
Actifs occupés (au lieu de résidence)	12 682	100,0	14 252	100,0
Résident et travaillant dans la zone	9 772	77,1	10 585	74,3
<i>dont résident et travaillant dans la même commune</i>	6 861	54,1	6 943	48,7
Travaillant en dehors de la zone	2 910	22,9	3 666	25,7
Emplois dans la zone (au lieu de travail)	11 721	100,0	12 881	100,0
Occupés par des actifs résidant dans la zone	9 772	83,4	10 585	82,2
Occupés par des actifs résidant hors de la zone	1 949	16,6	2 296	17,8
Nombre d'emplois / nombre d'actifs	0,92		0,90	

* Dans ce tableau, les actifs occupés sont pris en compte quel que soit leur âge (donc y compris les quelques actifs de 14 ans)

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2007 (exploitation principale)

Créations d'établissements

Période	Baronnies Provençales		Référence
	Ensemble	Évolution entre les 2 périodes (%)	Évolution entre les 2 périodes (%)
En 2008	259		
Flux annuel moyen 2000-2002	180	+49,2	-33,6
Flux annuel moyen 2006-2008	269		

Source : Insee, Sirène - Champ ICS

Répartition de l'emploi par sphère d'activité en 2007

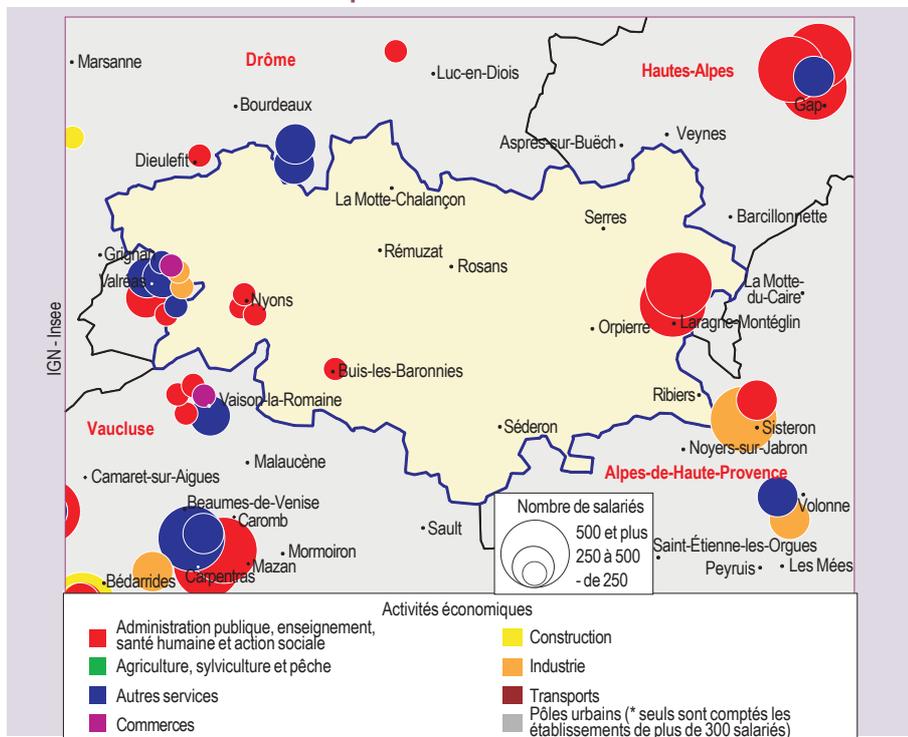
	Baronnies Provençales		Référence
	Effectifs	(%)	%
Activités présentielle	8 701	67,3	63,9
Activités non présentielle	4 228	32,7	36,1
Ensemble	12 929	100,0	100,0

Source : Insee, Recensement de la population 2007 (exploitation complémentaire)

de résidences secondaires apportent un potentiel de consommation qui bénéficie à d'autres activités comme le commerce, la construction voire l'agriculture.

L'agriculture voit son poids diminuer régulièrement depuis les années 60. Elle reste cependant l'un des principaux secteurs d'activité du territoire, avec 17 % des emplois. Le clivage géographique des productions est fort. À l'ouest du territoire, l'orientation économique des exploitations est viticole. Dans le centre-ouest et dans les environs de Laragne-Montgélain, la production est principalement arboricole. Dans le reste du territoire, l'élevage prédomine. L'agriculture, en plus de son poids économique dans le territoire par les emplois générés, joue un rôle important puisqu'elle soutient deux des principales composantes sur lesquelles repose le tourisme, à savoir l'entretien des paysages grâce au pastoralisme et l'identité du territoire par la fabrication des produits du terroir comme l'huile d'olive ou les plantes aromatiques. Les acteurs locaux veillent particulièrement à son maintien qui apparaît fondamental pour le territoire.

Les établissements de plus de 100 salariés au 31 décembre 2007



Source : Insee, Clap 2008

L'industrie dans les Baronnies est constituée d'un ensemble de petits établissements artisanaux dont la moitié n'ont pas de salarié. Le faible poids de l'industrie dans le territoire est confirmé par l'analyse fonctionnelle des emplois qui indique que la fabrication ne concerne que 5 % des emplois. Ce taux est beaucoup plus faible que dans la zone de référence (13,5 %). Les principaux établissements sont implantés dans la partie drômoise du territoire. Ces dernières années, certains d'entre eux ont connu des difficultés entraînant soit des cessations d'activité comme l'établissement "Carlier-Matines" à Condorcet en 2006, soit des licenciements

"Périmètre de l'étude"

Le périmètre d'étude est le même que celui qui a été retenu lors de l'étude de faisabilité et d'opportunité d'un Parc Naturel Régional dans les Baronnies. Ce travail a été mené en 2003 par le Centre d'études sur les montagnes sèches et méditerranéennes de l'Institut de géographie alpine de Grenoble (CERMOSEM).

La charte est en cours d'élaboration. La création du Parc pour être effective, doit trouver l'assentiment des collectivités et la validation de l'État.

Les communes des huit cantons suivants font partie de l'étude : **cantons de Nyons, de Buis-les-Baronnies, Rémuzat, Séderon, Serres, Ribiers, d'Orpierre et de Rosans.**

Certaines communes des cantons suivants font aussi partie du périmètre de l'étude :

- Montbrison-sur-Lez, Le Pègue, Rousset-les-Vignes, Saint-Pantaléon-les-Vignes, Salles-sous-Bois et Taulignan, dans le **canton de Grignan.**

- Montjoux, Roche-Saint-Secret-Béconne, Teyssières et Vesc dans le **canton de Dieulefit.**

- Arnayon, Chalançon, La Motte-Chalançon et Rottier dans le **canton de la Motte-Chalançon.**

- Eyguians, Laragne-Montgélain, Lazer et Ventavon dans le **canton de Laragne-Montgélain.**

- Chabestan, Oze, Saint-Auban-d'Oze et Le Saix, dans le **canton de Veynes.**

Répartition de l'emploi par fonction en 2007

	Baronnies Provençales		Référence
	Effectifs	(%)	(%)
Conception, recherche	66	0,5	1,4
Prestations intellectuelles	246	1,9	2,2
Agriculture	2 126	16,4	6,7
Bâtiment	1 077	8,3	9,0
Fabrication	641	5,0	13,5
Commerce interentreprises	201	1,6	2,4
Gestion	1 114	8,6	8,5
Transport, logistique	786	6,1	6,8
Entretien, réparation	926	7,2	8,2
Distribution	972	7,5	6,9
Services de proximité	1 517	11,7	11,4
Éducation, formation	460	3,6	5,0
Santé action sociale	1 618	12,5	9,3
Culture loisirs	262	2,0	2,5
Administration publique	919	7,1	6,3
Ensemble	12 929	100,0	100,0

Source : Insee, Recensement de la population 2007 (exploitation complémentaire)

L'agriculture : l'un des principaux secteurs des Baronnies

Une industrie peu présente

Le partenariat :

L'Insee Rhône-Alpes et la Région Rhône-Alpes, liés dans le cadre d'un partenariat, réalisent des synthèses socio-économiques territoriales.

Les territoires étudiés sont identiques aux périmètres d'intervention économique du Conseil Régional, à savoir les Contrats de Développement Durable de Rhône-Alpes (CDDRA) et les Parcs Naturels Régionaux (PNR).

Sur la base de données communes à chaque territoire et d'échanges avec les acteurs locaux, ces études présentent une analyse des principales caractéristiques démographiques et économiques. Elles visent à mettre en avant les enjeux propres à chaque territoire.

INSEE Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03
Tél. 04 78 63 28 15
Fax 04 78 63 25 25

Directeur de la publication :
Vincent Le Calonnec

Rédacteur en chef :
Thierry Geay

**Pour vos demandes d'informations
statistiques :**

- site www.insee.fr
- n° 0 972 724 000 (lundi à vendredi
de 9h à 17h, 0,15 € la minute)
- message à insee-contact@insee.fr

Dépôt légal n°1004, avril 2011

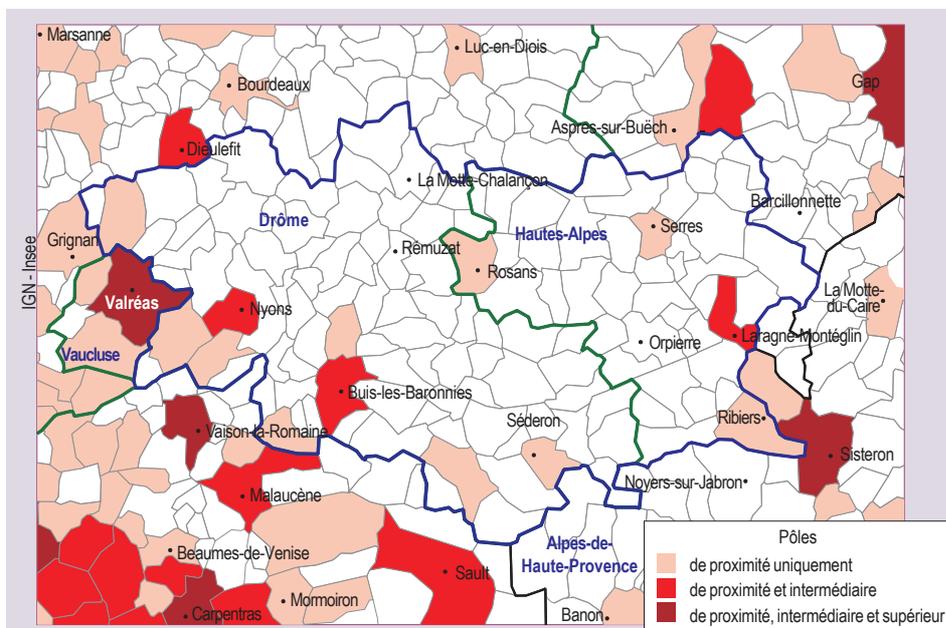
© INSEE 2012 - ISSN 1165-5534

économiques comme au "Clos d'Aguzon" également en 2006. Malgré leur faible poids sur l'ensemble des Baronnies, les établissements industriels jouent un rôle dynamisant pour certaines zones du territoire. Le Clos d'Aguzon illustre très bien ce phénomène. Implanté au cœur des Baronnies, à Saint-Auban-sur-l'Ouvèze, un village de 189 habitants, il employait en 2000 près de

300 personnes. L'emploi généré a permis le maintien de services publics comme La Poste ou encore l'ouverture d'une classe supplémentaire dans l'école primaire⁸. Aujourd'hui, il reste moins de 100 salariés dans cet établissement. ■

⁸ L'express, "Des emplois au parfum de lavande", par Dabadie Catherine, publié le 19/10/2000.

Pôles de services



Source : Insee, BPE 2008

Fiscalité locale en 2008

	Baronnies Provençales		Référence	
	Produit en euro/habitant	Produit en %	Produit en euro/habitant	Produit en %
Taxe d'habitation	211	25,2	207	25,4
Foncier bâti	340	40,6	284	34,9
Foncier non bâti	40	4,7	20	2,4
Taxe professionnelle	246	29,4	304	37,3
Total des 4 taxes	838	100,0	815	100,0

Sources : Insee, DGFiP - Recensement des éléments d'imposition

Indicateurs de fiscalité 2008

	Baronnies Provençales	Référence	Région
Richesse fiscale par habitant (euros)	588	577	762
Coefficient de mobilisation de la richesse fiscale	0,82	0,83	0,96
Degré d'intégration intercommunale (%)	19,5	25,0	38,7

Sources : Insee, DGFiP - Recensement des éléments d'imposition

Déjà parues, à paraître...

Déjà parues : Pays Roannais, Parc Naturel Régional du Pilat, Ardèche Verte.

Les synthèses de territoire sont consultables sur le site de l'Insee Rhône-Alpes à l'adresse suivante : <http://insee.fr/fr/regions/rhone-alpes/default.asp?page=publications/publications.htm>

À paraître : Espace Métropole Savoie, le Pays du Grésivaudan, le Genevois Français.

Coordination assurée par la direction des Politiques territoriales de la Région Rhône-Alpes, et Robert Reynard et François Lebrun de l'Insee Rhône-Alpes.